

A l'attention de Monsieur

J.F. THIRY/Président
Monsieur BOMBECK

A.G.

Service Personnel/Patrimoine
Nos réf. AM/cj/130/2012
Vos réf.
Contact
Date le 27 février 2012
Concerne

Monsieur Thiry,
Monsieur Bombeck,

J'ai le plaisir de vous transmettre, en annexe, la convention relative à la gestion de la salle des Cénobites dûment signée.

J'attire votre attention sur le fait que, finalement, il n'y a pas eu d'accord sur la possibilité de louer ou de céder la salle à des étudiants ou à des membres du personnel de GxABT pour leur usage personnel.

Je reste à votre entière disposition pour vous aider et vous prie d'agréer, Monsieur le Président, Monsieur Bombeck, l'expression de ma considération distinguée.



Anne MOTTET
Directeur